

# PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS 2017-01

## DU CM : REUNION du 24 février 2017

Le Conseil municipal s'est réuni en assemblée ordinaire à la salle de la Mairie, sous la présidence du Maire Franck BELTRAME, le vingt quatre février 2017, à 20 heures 30, à la Mairie de SIONVILLER.

Date de la convocation : 14.02.2017

Etaient présents : Mrs FRANCK BELTRAME, REGIS BUTLINGAIRE, SYLVIE CURIN, CHRISTIAN DARNOIS, JOSEPH JACOBS, STEPHANE KOUIDER, PATRICE MARQUIS, ERIC ROMAC et Mme PATRICIA MALGRAS.

Etaient absents : JEAN LUC GRAVEL et JEAN PIERRE DEVOISE (excusés)

Procuration donnée : 0

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de voix : 9

Le quorum étant atteint, MME MALGRAS Patricia a été désignée comme secrétaire de séance.

- **Cosoluce : renouvellement convention informatique du 01.01.2017 au 31.12.2021**

**DELIBERATION N°01**

Le Maire fait part au Conseil qu'il convient de renouveler l'adhésion au service informatique de l'association des maires de Meurthe et Moselle. Cette adhésion est conclue pour 1 an à compter du 01.01.2017 et reconductible tacitement jusqu'au 31.12.2021. Cout annuel pour 2017 : 1240€ttc, comprend la maintenance, l'utilisation des logiciels, la formation, le dépannage....

Le conseil donne son accord et autorise le Maire à signer ce renouvellement.

Voté à l'unanimité

- **CCS : transfert de compétence PLUI à la CCS**

**DELIBERATION N° 02**

Le Maire explique que la CCS désire prendre la compétence PLUI selon la loi ALUR. Vu que la commune de Sionviller ne dispose d'aucun document d'urbanisme, cela ne change rien pour nous. Le conseil, après délibération décide qu'il est pour ce transfert de compétence à la CCS. à l'unanimité.

- **Urbanisme : suite à donner à 1 demande de CU**

**DELIBERATION N°03**

Le Maire informe les conseillers du retour d'un CU négatif. Ce projet était situé derrière une habitation route de Crion. Ce refus de la DDT est motivé par : hors des parties urbanisées.

Le Maire demande si les conseillers veulent engager un recours hiérarchique concernant cette décision, vu que sur notre commune il n'y a pas de terrains libres à la construction et que cette solution avait déjà été acceptée par la ddt le 04 MAI 2008.

Les conseillers, après délibération décident de voter :

Pour ce recours :

Contre ce recours :

- **Associations : demande subventions**

**DELIBERATION N°04**

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu 1 demande de subvention émanant du centre de première intervention d'Einville au jard

Le conseil, après délibération décide d'accorder la somme de \_\_\_\_\_ pour 2017.

9 voix pour

- **Ecole : transfert compétence au Syndicat**

**DELIBERATION N°05**

Le Conseil après délibération décide de transférer la compétence scolaire au Syndicat Intercommunal scolaire du Sanon

A l'unanimité.

- **Mairie : devis réfection toiture**

**DELIBERATION N°06**

Suite aux fuites de la toiture de la Mairie, il convient de reprendre les noues coté place de l'église. Un devis de l'entreprise CHANEL d'un montant de 610€ a été reçu. Le conseil après délibération décide d'accepter ce devis.

A l'unanimité

- **Mairie : devis radiateurs salle et demande de subventions FSIL**

**DELIBERATION N°07**

Le Maire présente plusieurs devis pour le remplacement des radiateurs de la salle par des radiateurs chaleurs douces beaucoup plus économique. Le conseil donne son accord pour ces travaux.

L'entreprise \_\_\_\_\_ est retenue, montant devis : \_\_\_\_\_ pour la fourniture et la pose de 7 radiateurs.

Le conseil décide de demander une subvention FSIL au titre de l'économie thermique. Le Maire est chargé d'établir ce dossier. A l'unanimité.

- **ONF : devis PETRAZOLLER ; devis onf assistance technique et cubage**

**DELIBERATION N°08**

Le conseil, après délibération accepte le devis PETRAZOLLER pour abattage façonnage et débardage à 20€/m3 ht.

Il accepte le devis d'assistance technique ONF pour 325€ht et l'expertise parcelle 26 pour 190.80€ ht. A l'unanimité

- **Elections : tours de garde**

Elections présidentielles 23 avril et 7 mai 2017 de 8h00 à 19h00

Elections législatives : 11 et 18 juin de 8h00 à 18h00

- **Assainissement : suivi dossier convention avec Crion : approbation ( nomination membres et approbation zonage)**

**DELIBERATION N°09**

Suivant l'article 7.1 de la convention; il convient de nommer 2 titulaires pour la passation des contrats : M BELTRAME et ainsi qu'un suppléant. Ces personnes sont également nommées pour la commission appel d'offre.

La convention concernant les travaux et leur répartition entre sionviller et crion est acceptée. (Une réunion a eu lieu le vendredi 17 février avec tous les partis concernés).

Le choix de zonage est défini de la façon suivante :

- **Questions et infos diverses**

Fin de la séance 23h00

Le Maire, Franck BELTRAME

2017-01

**Liste des membres présents et signatures**

<b>Franck Beltrame</b>	<b>Jean-Pierre Devoise (absent)</b>	<b>Patricia Malgras</b>
<b>Régis Butlingaire</b>	<b>Jean-Luc Gravel (absent)</b>	<b>Patrice Marquis</b>
<b>Sylvie Curin</b>	<b>Joseph Jacobs</b>	<b>Eric Romac</b>
<b>Christian Darnois</b>	<b>Stéphane Kouider</b>	
<b>TRANSMIS S. PREF : 27.02.2017</b>		
<b>AFFICHEE A LA PORTE DE LA</b>		
<b>MAIRIE : 27.02.2017</b>		